



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-109469>

Département(s) de publication : **59, 62, 60**

Annonce n° **24-109469**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Université de Lille

Correspondant : MME AGBEMEDI Victoire, Chargée de marchés publics

Adresse : 42, rue Paul Duez, 59000 Lille

Coordonnées :

Téléphone : 0362269197

Adresse internet : <https://www.univ-lille.fr/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : La présente consultation porte sur une mission de maîtrise d'oeuvre relative au remplacement du système de sécurité incendie (SSI) et des clapets coupe-feu du bâtiment SH3 sur le campus de la cité scientifique de l'Université de Lille.

Lieu d'exécution : Bâtiment SH3 du campus de la Cité Scientifique, 59650 Villeneuve-d'ascq

Section 3 - Caractéristiques du marché

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le présent marché de maîtrise d'oeuvre comprendra la mission de base définie dans les articles R2431.8 à R2431-23 du code de la commande publique ainsi qu'une mission complémentaire : Ordonnancement, pilotage et coordination (OPC).

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

28 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Financement sur crédits budgétaires de l'université de Lille. application du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. application de l'article r. 2192-10 du code de la commande publique et de l'article l. 2192-10 du code de la commande

publique : délai maximum de paiement fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par l'université de Lille.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le marché sera conclu avec un titulaire unique ou des entreprises groupées. En cas de groupement conjoint, la solidarité du mandataire sera imposée lors de l'attribution du marché en raison des prestations présentant des technicités différentes.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Conditions de participation : voir le dossier de consultation Le marché sera conclu avec une équipe pluridisciplinaire regroupant toutes les compétences requises pour l'exécution du marché. L'équipe devra justifier des compétences suivantes ou leurs équivalentes en : - Systèmes de sécurité incendie - Ordonnancement, planification et coordination - Ventilation En cas de groupement, les candidatures devront clairement indiquer la/les compétence(s) de chaque opérateur économique du groupement.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 17/10/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
2024E007

Renseignements complémentaires : Durée d'exécution du marché : 28 mois comprenant des phases études et travaux de 16 mois et 12 mois de GPA. Le marché de maîtrise d'oeuvre débute à sa notification pour se terminer à l'issue de la période de parfait achèvement ou à la levée de la dernière réserve si celle-ci dépasse la date de fin de la GPA du ou des marché(s) de travaux. Le candidat veillera à renseigner les délais d'exécution rendus contractuels dans son acte d'engagement (ATTRI1) et la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF). En cas d'incohérence entre les délais indiqués dans les documents, les délais indiqués dans l'ATTRI1 seront pris en compte. La visite du lieu d'exécution des travaux est obligatoire, afin de préparer le chiffrage et la prise en compte des contraintes. Le candidat est prié de prendre contact par mail au minimum 48h à l'avance auprès de M. Julien LESOT julien.lesot@univ-lille.fr ou +33 06.76.91.26.01 et M. Bruno DENEUVE bruno.deneuve@univ-lille.fr ou + 33 06.81.57.03.89 pour indiquer la date de visite retenue : - le jeudi 03/10/2024 à 14h00 ou - le lundi 07/10/2024 à 14h00 Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres. Négociation : le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de négocier conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique, sans toutefois y être tenu si au regard de l'offre ou des offres initialement remise(s), il considère qu'il peut attribuer le marché à ce stade de la consultation. En cas de négociation, le pouvoir adjudicateur n'est pas tenu d'en informer l'ensemble des candidats et pourra limiter la négociation au(x) candidat(s) ayant présenté la/ les) meilleure(s) offre(s) initiale(s) dans le respect du principe d'égalité des candidats. Les négociations peuvent revêtir la forme d'échange de courriels ou de courriers. Les négociations peuvent également se tenir dans les locaux de l'université de Lille. Dans ce dernier cas, le candidat est convoqué et informé par écrit de la date du rendez-vous. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire- CS 62039-59014 LILLE CEDEX, tél 0359542342, fax 0359542445, mail : greffe.ta-lille@juradm.fr, adresse internet :<http://lille.tribunal-administratif.fr> Organe chargé des procédures de médiation : DREETS Hauts-De-France, Les Arcades de Flandre - 70 rue Saint-Sauveur- BP 456, 59022 Lille cedex, tél : 0328164653 adresse internet : www.mediateur-desentreprises.fr. Détails d'introduction des recours : Référé contractuel prévu aux art. L.551-13 à -23 du code de justice administrative pouvant être exercé dans les délais prévus à l'art. R. 551-7 dudit code. Recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat pouvant être exercé dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa conclusion. Référé « secret des affaires » prévu à l'article R557-3 du code de justice administrative.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2617916&orgAcronyme=f2h>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/09/2024